

Conditions générales

1 Informations sur les Vendeurs

Nom de la Société : ACPL SA (Association de Commercialisation de Pneus et Lubrifiants)

Numéro de TVA : BE 0420.049.392

Siège social : Rue Haute Vaulx 35 B, 4960 Malmedy

Numéro de téléphone : +32 (0) 80/570.888

Nom de la Société : ACPL LIEGE SA

Numéro de TVA : BE 0873.502.321

Siège social : Chaussée de Tongres 148, 4000 Rocourt

Numéro de téléphone : +32 (0) 4/226.48.53

Nom de la Société : ACPL HUY SA

Numéro de TVA : BE 0873.525.580

Siège social : Chaussée d'Andenne 35, 4500 Ben-Ahin

Numéro de téléphone : +32 (0) 85/846.282

E-mail : info@acpl.be

2 Définitions

Client :

- Toute personne physique qui agit à des fins qui ne relèvent pas de ses activités commerciales, corporatives, artisanales ou professionnelles et qui achète ou achètera potentiellement des Produits ou Services (via ou non le Site Internet) (B2C) ;
- Toute personne physique ou morale qui agit à des fins relevant de ses activités commerciales, corporatives, artisanales ou professionnelles et qui achète ou achètera potentiellement des Produits ou Services (via ou non le Site Internet) (B2B).

Contrat : Le contrat conclu à distance ou au siège social de la Société entre la Société et le Client pour l'achat de Produits. Le Contrat est régi par les présentes conditions générales.

Jour ouvrable : Tous les jours sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés en Belgique.

Offre : L'Offre de Produits et Services via le Site Internet et au siège social de la Société, une fois la demande de commande formulée et individualisée par le Client. L'Offre est régie par les présentes conditions générales.

Produits : Tous Produits disponibles à l'achat sur le Site Internet ou au siège social de la Société.

Services : Tous Services disponibles à l'achat sur le Site Internet ou au siège social de la Société.

Site Internet : Le site Internet « www.acpl.be »

Sociétés : La Société anonyme ACPL SA (Association de Commercialisation de Pneus et Lubrifiants) dont le siège social est établi Rue Haute Vaulx 35B, 4960 Malmedy, numéro de TVA BE 0420.049.392.

La Société anonyme ACPL Liège, dont le siège social est établi Chaussée de Tongres 148, 4000 Rocourt, numéro de TVA BE 0873.502.321

La Société anonyme ACPL Huy, dont le siège social est établi Chaussée d'Andenne 35, 4500 Ben-Ahin, numéro de TVA BE 0873.525.580

3 Généralités et champ d'application

3.1

Sans préjudice de l'application de conditions particulières éventuelles inscrites dans une convention écrite distincte, les présentes conditions générales sont applicables à chaque Offre et à tous les Contrats entre la Société et le Client.

3.2

Dans le cas d'un achat via le Site Internet, les présentes conditions générales seront mises à la disposition du Client, au moins avant la conclusion du Contrat, d'une manière qui lui permettra de les sauvegarder sur un support de données électroniques durable.

Dans le cas d'un achat au siège social de la Société, le Client déclare expressément accepter que la passation d'une commande implique de sa part l'acceptation pure et simple des présentes Conditions générales. L'acceptation des présentes Conditions générales implique également que le Client renonce entièrement à l'application de ses propres conditions générales.

La dernière version des présentes conditions générales est par conséquent accessible à tout moment via le Site Internet, dans la rubrique « conditions générales ».

4 Formation et durée du Contrat

4.1 Achats via le Site Internet de la Société

4.1.1

Les descriptions des Produits affichées dans la boutique en ligne du Site Internet de la Société ne font pas l'objet d'une Offre contraignante de la Société, mais servent à inviter le Client à s'engager à faire une Offre contraignante.

Le Client peut accepter les achats proposés dans la boutique en ligne de la Société par le biais du formulaire de commande intégré. En outre, le Client s'engage, après avoir sélectionné les Produits et / ou les Services dans le panier virtuel et après avoir parcouru la procédure de commande numérique en cliquant sur le bouton pour compléter la commande, à l'acceptation d'une Offre contraignante en vue de conclure un contrat d'achat avec comme contenu les Produits et / ou Services se trouvant dans le panier.

Le contenu de ce panier, en cas d'achat en ligne, ne peut être envoyé qu'après acceptation des conditions contractuelles en cochant « J'ai lu et accepte les conditions générales ».

4.1.2

Le contrat n'est réputé formé que lorsque la Société signifie son acceptation sous forme de l'expédition d'une confirmation de commande par écrit dans les 5 jours.

Le délai d'acceptation de l'Offre commence le lendemain de l'envoi de l'Offre par le Client et se termine à la fin du cinquième jour après l'envoi de l'Offre.

4.1.3

Le processus de commande et le contact n'ont lieu que par e-mail et par règlement automatique de commandes. Le Client doit s'assurer que l'adresse e-mail spécifiée est correcte afin que les messages envoyés par la Société vers cette adresse puissent être reçus. Le Client doit s'assurer que ses filtres SPAM ne bloquent pas les messages envoyés par la Société ou les tierces personnes chargées du règlement et de la livraison de la commande.

4.2 Achats au siège social de la Société

Tout achat ou toute commande réalisée au siège social de la Société implique de la part du Client l'acceptation pure et simple des présentes Conditions générales et des conditions tarifaires, de livraison, ou autres informations qui lui sont fournies en magasin.

Le contrat est par conséquent valablement formé dès le paiement des Produits et Services disponibles au siège social de la Société ou dès la commande par la Société des Produits et Services demandés par le Client au siège social de la Société.

5 Prix

5.1 Achats via le Site Internet de la Société

5.1.1

Les prix des Produits et Services sont ceux indiqués sur le Site Internet au moment où le Client passe commande.

Les prix sont toujours exprimés en euros (EUR), hors taxes belges ou étrangères (notamment, mais sans s'y limiter, la TVA).

5.1.2

Tous les prix des Produits s'entendent hors frais de livraison. Les frais de livraison sont indiqués au Client séparément du prix indiqué de la commande, dans les descriptions de Produits. Les frais de livraison dépendront du lieu où les Produits doivent être expédiés.

5.1.3

Avant la soumission d'une commande, le prix total, tous frais et taxes compris, sera communiqué au Client et indiqué par confirmation de commande.

5.1.4

Si le prix d'un Produit est erroné sur le Site Internet, la Société contactera le Client par écrit dès qu'elle se rend compte de l'erreur. Le Client peut poursuivre l'achat des Produits ou annuler la commande conformément à la procédure d'annulation prévue à l'article 8. La commande ne sera pas traitée tant que la Société n'a pas reçu les instructions du Client dans les 7 jours à partir du moment où la Société a notifié le Client. Si la Société ne parvient pas à contacter le Client en utilisant les coordonnées qu'il a fournies au cours du processus de commande ou si la Société ne reçoit aucune réponse du Client dans le délai susmentionné, elle traitera la commande comme annulée et en informera le Client par écrit.

5.2 Achats au siège social de la Société

5.2.1

Les prix des Produits et Services sont ceux renseignés au siège social de la Société au moment où le Client passe commande.

Les prix sont toujours exprimés en euros (EUR), hors taxes belges ou étrangères (notamment, mais sans s'y limiter, la TVA).

5.2.2

Tous les prix des Produits s'entendent hors frais de livraison. Les frais de livraison sont indiqués au Client sur demande. Les frais de livraison dépendront du lieu où les Produits doivent être livrés.

5.2.3

Avant la soumission d'une commande, le prix total, tous frais et taxes compris, sera communiqué au Client.

6 Retard de paiement

6.1 Achats par un client B2C

En cas de facture émise dans le cadre d'une relation B2C, tout retard de paiement donnera droit à la Société à :

- des intérêts de retard, calculés à partir du jour suivant l'envoi de la mise en demeure et équivalent au taux d'intérêt le plus élevé autorisé par la loi :
 - l'intérêt au taux directeur majoré de 8%, visé à l'article 5, alinéa 2, de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales ; ou
 - l'intérêt au taux légal en matière civile ;
- une indemnité forfaitaire dont le montant ne peut dépasser :
 - 20 euros si le montant restant dû est inférieur ou égal à 150 euros ;
 - 30 euros augmentés de 10 % du montant dû sur la tranche comprise entre 150,01 et 500 euros si le montant restant dû est compris entre 150,01 et 500 euros ;
 - 65 euros augmentés de 5 % du montant dû sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2.000 euros si le montant restant dû est supérieur à 500 euros.

6.2 Achats par un client B2B

En cas de facture émise dans le cadre d'une relation B2B et sauf s'il en a été convenu autrement par les parties, tout paiement en rémunération d'une transaction commerciale doit être effectué dans un délai de 30 jours, à compter de la facture.

Tout retard de paiement donnera droit à la Société à :

- des intérêts de retard, dus automatiquement et sans mise en demeure et équivalent au taux d'intérêt le plus élevé autorisé par la loi :
 - le taux en vigueur en vertu de la loi de 2002 sur la lutte contre le retard de paiement entre entreprises ;
 - ou
 - un taux contractuel de 12% du montant dû en principal ;
- une clause pénale dont le montant équivaut à 10% du montant dû en principal, le taux d'intérêt légal général étant d'application.

7 Livraison et transfert de risques

7.1 Achats via le Site Internet de la Société

En cas d'achat sur le Site Internet mais de choix d'enlèvement des Produits par le Client lui-même au siège social de la Société, cette dernière informe le Client par courrier électronique ou par téléphone que les Produits commandés sont disponibles en magasin. Après avoir reçu cette information, le Client peut collecter les Produits sur rendez-vous au siège social de la Société. Dans ce cas, aucun frais de livraison ne sera dû.

En cas de livraison des Produits, la Société s'engage à livrer les Produits dans un délai de 7 jours après réception de l'intégralité du paiement, sauf si une autre date de livraison est convenue entre la Société et le Client au moment de la formation du Contrat.

Sauf si un autre lieu de livraison est convenu entre la Société et le Client, la Société livrera la commande à l'adresse que le Client lui a fournie lors du processus d'achat, au moment du règlement de la transaction.

Si personne n'est présent à l'adresse du Client au moment de la livraison, le Client doit suivre les instructions du service de livraison chargé de la livraison de la commande.

Si la société de transport retourne les Produits expédiés à la Société parce que la livraison chez le Client n'était pas possible ou que le Client n'a pas suivi les instructions du service de livraison en cas d'absence, le Client sera tenu responsable des frais de livraison, sauf cas de force majeure.

La Société se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles des Produits commandés, par exemple en cas de retard ou d'indisponibilité d'une partie de la commande. En cas de livraison partielle, la Société en informera le Client dans les 7 jours.

Lors de la livraison/l'enlèvement, le Client doit vérifier que l'emballage n'est pas endommagé. Si les Produits sont endommagés, le Client doit refuser la livraison et en informer immédiatement la Société, soit dans les 8 jours de la réception. Après notification, la Société fournira au Client les instructions nécessaires concernant les Produits endommagés.

7.2 Achats au siège social de la Société

En cas de choix d'enlèvement des Produits et/ou Services au siège social de la Société, la Société informe le Client par courrier électronique ou par téléphone que les Produits commandés sont disponibles en magasin. Après avoir reçu cette information, le Client peut collecter les Produits sur rendez-vous au siège social de la Société. Dans ce cas, aucun frais de livraison ne sera dû.

En cas de livraison des Produits, la Société livrera la commande à l'adresse que le Client lui a fournie lors du processus d'achat ou de commande, au moment du règlement de la transaction.

Si personne n'est présent à l'adresse du Client au moment de la livraison, le Client doit suivre les instructions du service de livraison chargé de la livraison de la commande.

Si le service de livraison retourne les Produits expédiés à la Société parce que la livraison chez le Client n'était pas possible ou que le Client n'a pas suivi les instructions du service de livraison en cas d'absence, le Client sera tenu responsable des frais de livraison.

La Société se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles des Produits commandés, par exemple en cas de retard ou d'indisponibilité d'une partie de la commande. En cas de livraison partielle, la Société en informera le Client dans les 7 jours.

7.3 Achats par un client B2B

En cas de relation B2B, les délais de livraison sont communiqués uniquement à titre informatif et, par conséquent, ne sont pas impératifs à moins que les parties n'en conviennent expressément. Les retards dans l'exécution ne peuvent jamais donner lieu à une indemnité ou à la résiliation du contrat.

Les Produits fournis restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du principal, des frais et des intérêts et la livraison est effectuée aux risques et périls du Client qui doit s'assurer contre les dommages possibles. Le risque est cédé au Client à compter du moment où les Produits quittent l'entrepôt de la Société.

8 Garantie

8.1 Achats par un client B2C

Dans les relations B2C, le Client a droit à une garantie légale de deux (2) ans. La garantie légale couvre tout défaut ou défaut de conformité des Produits qui se manifeste dans le délai de deux (2) ans à compter de la date de livraison des Produits.

8.1.1

Le Client doit informer la Société via : l'adresse e-mail suivante : info@acpl.be des Produits défectueux dans des meilleurs délais et en tout cas dans un délai de deux (2) mois après que le défaut a été découvert ou aurait raisonnablement pu l'être par le Client.

8.1.2

Si un défaut apparaît au cours de la période de garantie légale de deux (2) ans, la Société, à la seule discrétion du Client, lui enverra un nouveau Produit ou réparera le Produit et supportera tous les coûts liés à l'échange/la réparation des Produits.

Le Produit ne peut être remplacé et livré que s'il est toujours disponible/en stock chez les Fournisseurs de la Société. Si la réparation et le remplacement ne sont pas possibles ou ne peuvent être effectués dans un délai raisonnable ou sans inconvénient sérieux pour le Client B2C, celui-ci a droit à la résolution du Contrat de vente ou à une réduction appropriée du prix d'achat. La sanction de la résolution est soumise à la condition supplémentaire que cette sanction ne peut être demandée si le défaut de conformité est mineur.

8.2 Achats par un client B2B

8.2.1

À peine de déchéance, le Client doit faire appel à la garantie pour vices cachés dans le mois à compter du moment où le vice caché a été découvert ou aurait raisonnablement pu l'être et ce, par lettre recommandée.

8.2.2

La Société n'est pas responsable des problèmes résultant de l'usage inapproprié et/ou impropre du produit, des problèmes résultant d'un cas de force majeure et du fait ou de la faute intentionnelle de toute personne, dont le Client ou ses préposés.

Le Client supporte seul les risques et périls imputables directement ou indirectement à la vente, la délivrance, ou l'utilisation des Produits.

Le Client supporte l'entière responsabilité quant à la capacité exacte de sa citerne et au respect intégral des réglementations environnementales en vigueur dans sa région en matière de stockage de combustibles liquides.

Un coulage se produisant après la délivrance n'est jamais bonifié.

La Société ne peut être tenue pour responsable d'un débordement dû à une commande trop importante. Le déchargement ou le déversement de produit liquide a lieu aux risques du Client.

8.2.3

En cas de détérioration importante de la situation financière du Client, la Société se réserve le droit, même après exécution partielle d'une commande, d'exiger du Client des garanties raisonnables en vue de la bonne exécution des engagements pris. L'éventuel refus du Client à ce sujet donne le droit à la Société d'annuler tout ou partie de la commande.

8.2.4

Un retour éventuel ne sera accepté que si le cas a été préalablement soumis à la Société et que l'accord de celle-ci a été obtenu.

9 Responsabilité

9.1

Sans préjudice de dispositions légales impératives contraires, la Société (y compris ses préposés ou travailleurs) répond seulement des dommages causés par le non-respect de ses obligations légales ou contractuelles, si et dans la mesure où le dommage a été causé par sa faute intentionnelle ou son dol. La Société ne répond pas d'autres fautes.

Dans le cas où la Société est tenue responsable d'un quelconque dommage, la responsabilité de la Société se limite au remplacement dans un délai raisonnable du produit défectueux et aux frais en rapport avec ce remplacement.

Si le remplacement n'est pas possible, la responsabilité de la Société se limite au maximum à la valeur facturée de la Commande du Client, du moins à la partie de la Commande à laquelle la responsabilité se rapporte.

9.2

La Société répond exclusivement des dommages directs. La Société ne répond jamais des dommages indirects, en ce compris, mais non exclusivement, les dommages conséquents, le manque à gagner, la perte d'économies, les dommages commerciaux, perte de production ou les dommages causés à des tiers.

10 Procédure de réclamation

10.1

Toute réclamation, pour être recevable, devra être adressée à la Société dans les 8 jours calendrier suivant le jour de la livraison.

10.2

En cas de réclamation du Client, celui-ci peut contacter la Société à l'adresse e-mail ou au numéro de téléphone suivant(e) : info@acpl.be.

10.3

En ce qui concerne les réclamations émises par un Client **B2C**, le Client peut également introduire sa réclamation sur la plateforme de règlement en ligne de litiges mise à disposition par l'Union européenne, <http://ec.europa.eu/odr>.

Cette plate-forme sert de point de contact pour le règlement extra-judiciaire sur les litiges traitant la base des accords de ventes ou de Services via Internet dans laquelle un consommateur est impliqué.

Pour la Belgique, il s'agit du Centre européen des consommateurs, situé rue de Hollande 13, 1060 Bruxelles, odr@eccbelgium.be, tél +3228923712)].

11 Procédure de recouvrement amiable B2C

11.1

Dans le cadre du recouvrement de créances B2C, telles que visées à l'article 6.3., les montants qui peuvent être réclamés dans le cadre du recouvrement amiable en plus du montant principal dû, à savoir les intérêts de retard contractuels ainsi que l'indemnité forfaitaire contractuelle, sont limités. Par conséquent, ceux-ci ne

peuvent être réclamés qu'après l'envoi d'un premier rappel, si celui-ci reste sans effet.

En cas de non-paiement du Client B2C, la Société se doit donc d'envoyer un premier rappel sans majoration. Ce rappel doit contenir au moins les mentions suivantes :

- le montant restant dû et le montant de la clause indemnitaire (limitée conformément à l'article 6.3) qui sera réclamée en cas de non-paiement dans le délai de 14 jours calendriers ;
- le nom ou la dénomination et le numéro d'entreprise du Client ;
- une description du produit ou du service à l'origine de la dette et la date à laquelle celle-ci est due ;
- le délai de 14 jours, et sa prise de cours (le 3^{ème} jour suivant l'envoi du rappel), endéans lequel la créance doit être payée avant que tout frais, intérêt et indemnité ne soient réclamés.

11.2

Après l'expiration de ce délai de 14 jours, la Société envoie au débiteur une mise en demeure mentionnant les intérêts de retard et l'indemnité forfaitaire contractuellement prévue, tels que définis à l'article 6.3.

12 Protection des données et confidentialité

12.1

La Société informe le Client que ses données sont enregistrées à des fins de gestion de la relation client sur base contractuelle. Les données à caractère personnel seront conservées pour une durée maximum de 10 (dix) ans après la fin de la relation contractuelle.

12.2

R By Mi peut être amenée à partager certaines données à caractère personnel avec d'autres destinataires. Il s'agit notamment :

- de sous-traitants qui prestent certains services par rapport aux données à caractère personnel sous le couvert d'un contrat de sous-traitance et dans l'unique but de fournir une assistance technique au Client ;
- des autorités compétentes auxquelles R By Mi serait légalement tenue de divulguer des informations dans le cadre d'une procédure judiciaire ou pour détecter des problèmes techniques et/ou de sécurité.

12.3

Conformément à la législation en vigueur, R By Mi prévoit un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel. Ces mesures comprennent des mesures techniques et organisationnelles requises pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou non autorisée, contre la perte accidentelle ainsi que contre la modification, l'accès et tout autre traitement non autorisé des données à caractère personnel. Une description générique peut être communiquée sur demande.

12.4

A l'égard des traitements de données à caractère personnel, le Client a, dans les conditions légales prévues, le droit :

- de s'opposer, gratuitement, au traitement des données à caractère personnel envisagé à des fins de marketing direct ;
- d'accéder aux données qui le concernent et de les rectifier ;
- à l'oubli et à l'effacement des données le concernant ;
- de retirer son consentement à tout moment au traitement de données à caractère personnel ;
- à la portabilité des données et de recevoir une copie des données traitées le concernant ;
- d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, autorité de contrôle en Belgique ;

- d'être informé, en cas de prise de décision automatisée, de la logique sous-jacente au système ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

12.5

Toute demande relative aux données à caractère personnel peut être adressée par e-mail à l'adresse : info@acpl.be

13 Force majeure et imprévision

13.1

La Société n'est pas responsable de tout manquement ou retard d'exécution de l'une de ses obligations en vertu du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure.

13.2

Si un cas de force majeure se présente :

- a) la Société en informera le Client, par le biais de ses coordonnées de contact fournies lors de la commande ; et
- b) les obligations de la Société en vertu du Contrat seront suspendues et le délai d'exécution des obligations sera prolongé de la durée du cas de force majeure. Si le cas de force majeure affecte la livraison des Produits, la Société conviendra d'une nouvelle date de livraison avec le Client après la fin du cas de force majeure.

13.3

En cas de modification fondamentale des circonstances et/ou des conditions du contrat, qui n'est pas imputable à la partie concernée et qui grèverait les obligations contractuelles de cette partie de manière inéquitable, les parties s'engagent à renégocier les conditions du contrat afin de parvenir ensemble à une solution équitable pour la poursuite du contrat, en vue de rétablir un équilibre similaire à celui qui existait lors de la conclusion du contrat.

À défaut de réaction positive d'une partie à la demande de renégociation de l'autre partie dans le mois qui suit cette demande adressée par lettre recommandée, la partie à l'origine de la demande est autorisée à saisir le tribunal compétent.

14 Droit applicable et tribunaux compétents

14.1

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Cela signifie que les Contrats relatifs à l'achat de Produits ou Services via le Site Internet, ou au siège social de la Société, et tout(e) litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec celui-ci seront régis par la loi belge, ce en fonction de la nature de la relation contractuelle liant les parties (B2B ou B2C).

14.2

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.

15 Divers

15.1

La Société peut modifier les présentes conditions générales de temps à autre. Les conditions générales en vigueur au moment de la commande des Produits et Services s'appliqueront au Contrat entre le Client et la Société.

15.2

Sans préjudice de l'un des droits et recours accordés au Client par la loi applicable ou les présentes conditions générales, la responsabilité de la Société pour les dommages directs sera limitée à la valeur des Produits ou Services commandés.

15.3

La nullité d'une disposition ou d'une partie d'une disposition en vertu du Contrat n'affectera en aucune manière la validité de la partie restante de la disposition ou des autres dispositions et clauses.